

PROFIL DE POSTE

PSYCHOMOTRICIEN(E) - CENTRE DE PSYCHOPATHOLOGIE ET DE PSYCHIATRIE PERINATALE - PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Libellé de la fiche métier de rattachement : (www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier :

SITE : GABRIEL MONTPIED

POLE / SERVICE : PSYCHIATRIE / Centre de Psychopathologie et de Psychiatrie Périnatale

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Psychomotricien(ne)

Quotité de travail : 100%

Service : Centre de Psychopathologie et de Psychiatrie Périnatale

Praticien responsable du pôle : Dr FENEON

Chef de service : Dr FENEON

Médecin responsable de l'unité : Pr LACHAL

Directrice de soins : Mme GENES

Cadre supérieur de santé : Mme BERLANDI

Cadre de santé : Mme ROCHE

PRESENTATION DU POLE

Le pôle de psychiatrie regroupe un secteur pour adultes et un secteur pour enfants et adolescents.

La pédopsychiatrie se compose d'un ensemble de pavillons regroupant au total 12 lits et 39 places répartis en :

- Un secteur de consultations et une équipe d'accueil et d'orientation
- Une unité d'hospitalisation adolescents : un service d'hospitalisation complète de 12 lits et un hôpital de jour de 6 places
- Une unité de soins intensifs de jour adolescents de 6 places (USIJ)
- Une unité d'hospitalisation enfants : hôpital de jour A de 12 places et un hôpital de jour B de 15 places
- Une unité de périnatalité et de soins ambulatoires pour jeunes enfants (UPSAJE)
- Un centre ressource des troubles du langage et des apprentissages (CRTLA)
- Une équipe mobile de liaison et d'urgence (EMLU)
- Un inter-secteur avec un centre de consultation médico psychologique et CATTP à ISSOIRE
- La Maison des Adolescents (rue Lamartine à Clermont Ferrand)
- Un Centre de Psychopathologie et de Psychiatrie Périnatale (création 2025)

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonction conforme aux textes régissant la profession de psychomotricien(ne).

Le(La) psychomotricien(ne) répondra à l'ensemble des missions ci-dessous :

- Travailler en collaboration et en complémentarité avec les médecins pédopsychiatres et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (maternité, service de périnatalité, psychologues, assistantes sociales, psychomotriciennes, AMA) pour établir le projet de soin de l'enfant et de sa famille et en assurer son suivi
- Assurer une coordination entre les différents acteurs du service, les structures extrahospitalières (PMI, CDEF, justice...) et les familles.
- Participer aux réunions de synthèses pluridisciplinaires hebdomadaire
- Réaliser et rédiger des bilans psychomoteurs en autonomie ou bien en collaboration avec la psychologue du service chez des enfants de 0 à 3 ans
- Observer et repérer les troubles du développement psychomoteur de l'enfant.
- Assurer des séances de suivi psychomoteur de l'enfant avec ses parents en lien avec son projet de soin
- Promouvoir et accompagner la parentalité
- Participer à des médiations thérapeutiques en collaboration avec les infirmières puéricultrices.
- Assurer des transmissions ciblées écrites et orales.
- Accueillir, encadrer et effectuer un accompagnement pédagogique (nouveaux agents, stagiaires, etc...)
- Participer à la mission d'information, de formation et de recherche

CAPACITES REQUISES

- Avoir un sens de l'écoute et de la communication et savoir prendre du recul
- Avoir une capacité d'analyse et d'observation
- Avoir une position réflexive sur ces pratiques
- Faire preuve de rigueur, d'organisation et d'autonomie
- Avoir une capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Avoir des connaissances sur le développement physique et psychique de l'enfant de 0 à 3 ans
- Avoir des connaissances sur l'accompagnement à la parentalité
- Connaître et utiliser les différents outils d'évaluation nécessaire à la réalisation de bilan psychomoteur
- Etre en mesure d'utiliser les outils informatiques

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Avoir une expérience dans le secteur de la périnatalité
- S'engager à développer les connaissances nécessaires à la spécificité du service
- S'engager à s'inscrire dans les formations institutionnelles obligatoires et nécessaires pour améliorer la qualité des soins.
- Respecter les contraintes hospitalières (tant dans le domaine de la déontologie médicale, que les domaines de la discrétion et de la confidentialité des informations)
- Avoir le permis de conduire B
- Horaires de travail : 8h45-16h45
- Repos fixe les week-end et les jours fériés
- Congés à organiser en équipe et en fonction des fermetures de service, sont soumis à validation de la direction
- Le poste tient compte de l'organisation actuelle et sera susceptible d'évoluer

